

OPC/compartiment/ISIN *SICAV DE DROIT BELGE*
BELFIUS MULTI MANAGER
Numéro d'entreprise 0668.498.957
Adresse Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles

Gestionnaire Belfius Investment Partners

Type de communication Publications urgentes par ex. des événements et circonstances spéciaux
Date de communication 2021-07-28

NB: cet avis annule et remplace l'avis précédent publié le 13/07/2021

SICAV DE DROIT BELGE

BELFIUS MULTI MANAGER, Place Rogier 11, 1210 Bruxelles - OPCVM - Numéro d'entreprise : 0668.498.957

AVIS

Les investisseurs sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) qui se tiendra virtuellement (sans présence physique) le 16/08/2021, à 16h00, Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, afin de délibérer et de statuer sur les points mentionnés à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1. Changement de dénomination**
Proposition faite à l'AGE de modifier la dénomination actuelle en « Belfius Smart»
Par conséquent, proposition de modifier l'article 1, alinéa 1^{er} des statuts en remplaçant les mots « *Multi Manager* » par le mot « *Smart* ».
- 2. Modalités de conversion**
Proposition faite à l'AGE de supprimer l'article 11, alinéa 2 des statuts.
- 3. Mécanisme d'anti-dilution**
 - 3.1 Proposition faite à l'AGE de prévoir la possibilité d'appliquer le mécanisme de swing pricing.
 - 3.2 En cas d'adoption de la proposition dont question au point 3.1, proposition d'insérer un point D à l'article 12 des statuts dont le texte est le suivant :
 - D. Mécanisme d'Anti-Dilution:**
Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'Administration, celui-ci prendra les mesures pour évaluer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (lors de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (lors de rachats nets) un pourcentage forfaitaire de commissions et frais directs ou indirects (« spreads ») correspondants aux pratiques du marché lors d'achats ou de ventes de ce type de titres.
- 4. Nouveau Code des Sociétés et des Associations**
Proposition faite à l'AGE de mettre les statuts en conformité avec le Code des Sociétés et des Associations.
- 5. Projet de statuts coordonnés**
Proposition faite à l'AGE d'approuver le texte des statuts coordonnés.
- 6. Entrée en vigueur**
Les décisions entreront en vigueur le 01/09/2021
- 7. Pouvoirs**
Proposition de conférer à Belfius Investment Partners et/ou RBC IS Belgium tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions à prendre de l'ordre du jour et au notaire instrumentant pour déposer le texte coordonné des statuts au Greffe du Tribunal de l'Entreprise de Bruxelles.

Le Conseil d'Administration observe de près l'évolution de la COVID-19 et a décidé de tenir la réunion sans présence physique, afin de limiter l'exposition des parties prenantes. Par conséquent, les actionnaires sont informés par la présente qu'il leur sera impossible d'assister à la réunion physiquement et qu'ils ne pourront exercer leurs droits d'actionnaires à la réunion qu'en votant par procuration.

Pour exprimer leur vote, les actionnaires sont priés, pour des raisons d'organisation, de remplir et signer le formulaire de procuration ci-annexé et le renvoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : corporateoffice@belfiusIP.be, de manière à ce qu'il arrive au plus tard le 11/08/2021 à minuit.

Les investisseurs sont également informés des modifications de prospectus suivantes :

1. Changement de nom des compartiments Defensive, Defensive Opportunity et Smart Future respectivement en Fix, Opportunity et Future
2. Changement de politique d'investissement des compartiments Defensive et Defensive Opportunity renommés respectivement en Fix et Opportunity qui consiste essentiellement à :
 - o Pour Fix et Opportunity : intégrer les aspects ESG aux investissements de ces 2 compartiments (article 8 du règlement SFDR) :
 - o Pour Fix : élargir les possibilités d'investissements aux obligations non libellées en euros et avec une plus longue durée. Le gestionnaire peut également faire appel à des stratégies d'arbitrage de manière opportuniste.
 - o Pour Opportunity : augmenter la durée moyenne des investissements « fixed income » ainsi qu'à renforcer le poids neutre des actions dans le benchmark. Le gestionnaire peut également faire appel à des stratégies d'arbitrage de manière opportuniste.
3. Mise à jour des niveaux de risques spécifiques pour les compartiments Fix et Opportunity, résultant de la nouvelle politique d'investissement
4. Changement des indices de référence utilisés, résultant de la nouvelle politique d'investissement:
 - o Pour Belfius Smart Fix : Bloomberg Barclays Euro Aggregate: 500MM 1-3 Year Bond (Total Return) remplacé par l'indice Bloomberg Barclays Euro-Aggregate 1-5 Years Index (Total Return)
 - o Pour Belfius Smart Opportunity: 85% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM 1-3 Year Bond (Total Return) + 15% MSCI World Net TR EUR Unhedged (Net Total Return) remplacé par 70% Bloomberg Barclays Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return) & 30% MSCI World Net TR EUR Unhedged (Net Total Return). La tracking error attendue du compartiment sera modérée à importante et passe à une fenêtre comprise entre 0.5% et 5% au lieu d'être comprise entre 1% et 3,5%.
5. Mise à jour de la composition du Conseil d'administration (remplacement de M. Jean-François Masure par Mme Maud Reinalter)
6. Remplacement de M. Jean-François Masure démissionnaire en tant que dirigeant effectif par Mme Maud Reinalter

Les modifications entreront en vigueur le 01/09/2021.

Le projet de prospectus et des statuts coordonnés est disponible sur demande auprès de la société de gestion.

Les investisseurs qui le souhaitent peuvent, durant un délai d'un mois à dater de cette publication, demander le remboursement de leurs parts, sans aucun frais (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les parts sont vendues).

Le projet de statuts coordonnés, le prospectus, les informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques sont disponibles gratuitement (en néerlandais et en français) au siège de la sicav et de l'établissement chargé du service financier en Belgique et de ses agences (Belfius Banque S.A., place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles), ainsi que sur le site internet www.belfiusIP.be.

Le conseil d'administration

FORMULAIRE DE PROCURATION
Belfius Multi Manager - Numéro d'entreprise 0668.498.957 - Sicav de droit belge - O.P.C.V.M. , Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles

Devant parvenir à la Société de Gestion (Belfius Investment Partners – Q. Nguyen, corporateoffice@belfiusIP.be) le 11/08/2021 au plus tard

Le/la soussigné(e)

Dans le cas d'une personne morale, ici valablement représentée par :

.....

Propriétaire des actions suivantes :

<i>Compartiments concernés</i>	<i>ISINS</i>	<i># actions</i>
Belfius Multi Manager Defensive C Cap.	BE6291308821	
Belfius Multi Manager Defensive C Dis.	BE6293335723	
Belfius Multi Manager Defensive E Cap.	BE6291309837	
Belfius Multi Manager Defensive E Dis.	BE6291310843	
Belfius Multi Manager Defensive P Cap.	BE6291311858	
Belfius Multi Manager Defensive P Dis.	BE6291312864	
Belfius Multi Manager Defensive Opportunity C Cap.	BE6291313870	
Belfius Multi Manager Defensive Opportunity C Dis.	BE6293337745	
Belfius Multi Manager Defensive Opportunity E Cap.	BE6291314886	
Belfius Multi Manager Defensive Opportunity E Dis.	BE6291315891	
Belfius Multi Manager Defensive Opportunity P Cap.	BE6291316907	
Belfius Multi Manager Defensive Opportunity P Dis.	BE6291317913	
Belfius Multi Manager Smart Future C Cap.	BE6296173972	
Belfius Multi Manager Smart Future C Dis.	BE6296172966	

Vu la convocation à l'Assemblée du fonds Belfius Multi Manager dont les compartiments sont listés ci-dessus et dont le/la soussigné(e) est actionnaire/participant et qui se tiendra le 16/08/2021, virtuellement (sans présence physique), afin de délibérer et de statuer sur les points mentionnés à son ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

1. Changement de dénomination
Proposition faite à l'AGE de modifier la dénomination actuelle en « Belfius Smart»

Par conséquent, proposition de modifier l'article 1, alinéa 1er des statuts en remplaçant les mots « Multi Manager » par le mot « Smart ».

2. Modalités de conversion
Proposition faite à l'AGE de supprimer l'article 11, alinéa 2 des statuts.
3. Mécanisme d'anti-dilution
 - 3.1 Proposition faite à l'AGE de prévoir la possibilité d'appliquer le mécanisme de swing pricing.
 - 3.2 En cas d'adoption de la proposition dont question au point 3.1, proposition d'insérer un point D à l'article 12 des statuts dont le texte est le suivant :

D. Mécanisme d'Anti-Dilution:
Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'Administration, celui-ci prendra les mesures pour évaluer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (lors de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (lors de rachats nets) un pourcentage forfaitaire de commissions et frais directs ou indirects (« spreads ») correspondants aux pratiques du marché lors d'achats ou de ventes de ce type de titres.
4. Nouveau Code des Sociétés et des Associations
Proposition faite à l'AGE de mettre les statuts en conformité avec le Code des Sociétés et des Associations.
5. Projet de statuts coordonnés
Proposition faite à l'AGE d'approuver le texte des statuts coordonnés.
6. Entrée en vigueur
Les décisions entreront en vigueur le 01/09/2021
7. Pouvoirs
Proposition de conférer à Belfius Investment Partners et/ou RBC IS Belgium tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions à prendre de l'ordre du jour et au notaire instrumentant pour déposer le texte coordonné des statuts au Greffe du Tribunal de l'Entreprise de Bruxelles.

Constitue pour mandataire spécial avec faculté de substitution:

Le président de l'assemblée

à l'effet de le/la représenter à l'Assemblée/aux Assemblées ci-dessus détaillée(s) dont le/la soussigné(e) est actionnaire, prendre part à toutes les délibérations et tous votes, et voter conformément aux instructions reprises ci-dessous, sous le titre VOTE, ainsi que signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence, et, en général, faire le nécessaire. A défaut d'instructions claires se rapportant à l'exercice du droit de vote, le mandataire ainsi désigné approuvera tous les points précités.

ET/OU

à défaut de la désignation d'un mandataire ou en son absence, donne procuration à un membre du Conseil d'Administration de la sicav concernée par l'opération avec faculté de substitution,

.....

(le nom peut être laissé en blanc)

à l'effet de le/la représenter à l'Assemblée/aux Assemblées ci-dessus détaillée(s) dont le/la soussigné(e) est actionnaire, prendre part à toutes les délibérations et tous votes, et voter conformément aux instructions reprises ci-dessous, sous le titre VOTE, ainsi que signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence, et, en général, faire le nécessaire. A défaut d'instructions claires se rapportant à l'exercice du droit de vote, le mandataire ainsi désigné approuvera tous les points précités.

VOTE

Soit

Approbation globale de tous les points à l'ordre du jour :	OUI	NON	ABSTENTION
--	-----	-----	------------

Soit

Approbation de la proposition 1.	OUI	NON	ABSTENTION
----------------------------------	-----	-----	------------

Approbation de la proposition 2.	OUI	NON	ABSTENTION
----------------------------------	-----	-----	------------

Approbation de la proposition 3.	OUI	NON	ABSTENTION
----------------------------------	-----	-----	------------

Approbation de la proposition 4.	OUI	NON	ABSTENTION
----------------------------------	-----	-----	------------

Approbation de la proposition 5.	OUI	NON	ABSTENTION
----------------------------------	-----	-----	------------

Approbation de la proposition 6.	OUI	NON	ABSTENTION
----------------------------------	-----	-----	------------

Approbation de la proposition 7.	OUI	NON	ABSTENTION
----------------------------------	-----	-----	------------

La présente procuration vaut également pour toute autre Assemblée qui serait convoquée avec le même ordre du jour.

Fait à, le2021.

Signature:

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".